Auto-école Acti Conduite

Agrément N°E2006100060

49 Rue de Paris 61100 Flers

06.75.23.58.64 www.acticonduite.fr





PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

En fonction de votre évaluation de départ, de vos expériences et des compétences qu'ils vous restent à acquérir, mais aussi de vos envies et de vos motivations, un parcours de formation personnalisé va vous être proposé.

Celui-ci va retracer les étapes que vous aurez à franchir pour parvenir jusqu'à l'obtention du permis de conduire.

Une fois l'évaluation faite, qui va ainsi déterminer le volume prévisionnel d'heures de conduite qui vous seront nécessaire pour atteindre un niveau suffisant pour une conduite en sécurité, un contrat va être signé entre l'élève et l'école de conduite. Celui-ci comportera une proposition détaillée et chiffrée de l'offre de formation.

L'école de conduite s'occupe ensuite des formalités administratives, que ce soit au moment de la demande d'inscription via ANTS et de l'inscription à l'examen pratique.

Vous n'aurez donc qu'à vous concentrer sur votre formation.

PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique qui porte sur des questions d'« entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que la box Codes Rousseau et/ou l'enseignant de la conduite, ou éventuellement via internet.

Dans votre parcours de formation, vous pourrez néanmoins suivre au moins une heure de cours théorique le plus en rapport avec vos expériences de vies, vos envies ou vos aptitudes.

A déterminer ensemble :

Ces cours sont dispensés une fois par semaine et portent sur les thèmes suivants :

- Les premiers secours
- Le conducteur
- Les notions diverses
- L'environnement
- L'arrêt et le stationnement
- La circulation routière
- Les croisements et dépassements
- La signalisation
- Les priorités et ordre de passage
- Les équipements et mécanique
- Prendre et quitter son véhicule
- La route
- La sécurité des passagers et du véhicule
- Les autres usagers

Votre enseignant assurera l'animation de ce cours spécifique.

PARCOURS PRATIQUE

La formation pratique se fera de préférence sous la forme d'alternance, pour que l'apprentissage prenne tout son sens.

Vous débuterez en fonction de vos compétences initiales sur un parking afin de commencer à maîtriser la compétence « maîtrise du véhicule ».

Vous passerez ensuite sur des voies ouvertes à la circulation mais dans un trafic très faible (zone industrielle), de manière à appréhender trajectoires et positionnements.

Vous pourrez ensuite circuler de manière progressive :

- En ville
- En rase campagne
- Sur voie rapide
- De nuit éventuellement (pour les leçons prises en hiver en particulier)

Vous aurez aussi la possibilité d'aller circuler dans la ville de Vire et d'Argentan sur des leçons de 2 heures.

Si vous avez choisi la formation traditionnelle, un examen blanc vous sera alors proposé à l'issue de votre parcours de formation, afin de vérifier vos aptitudes et d'éventuellement vous proposer un passage à l'examen pratique.